

DES ÎLOTS DE CHALEUR EN LIEU ET PLACE D'ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Dans le cadre du programme "Action Cœur de ville" impulsé par le gouvernement en faveur des villes moyennes pour la redynamisation des centres-villes, la ville de Sète a été retenue avec pour objectifs :

- La réhabilitation-restructuration de l'habitat du centre-ville
- Le développement économique et commercial équilibré
- L'amélioration de l'accessibilité, mobilité et connexions
- La mise en valeur du patrimoine et de l'espace public.

La **place Aristide Briand** était l'un des espaces les plus vivants du centre-ville. Les arbres de la place faisaient partie des « arbres remarquables et alignements d'arbres à préserver », protégés par la loi L350-3 du code de l'environnement. Mais ils ont été déracinés et replantés en périphérie alors que le gouvernement, le ministère de l'environnement encouragent les municipalités des grandes et moyennes villes à développer des îlots de fraîcheur en réintégrant la nature en centre-ville, par la désimperméabilisation des revêtements, la plantation d'arbres, la végétalisation des sols, façades ou toitures.

Oui, mais voilà, à **Sète**, la municipalité crée des **îlots de chaleur** !

Si le parking A. Briand se fait : imperméabilisation totale de la place. Remplacement des arbres par des plantes... qui ne créent **pas d'îlot de fraîcheur...**

Le chantier actuel du parking est à l'arrêt depuis le mois de juin, laissant voir aux Sétoises et Sétois, et aux visiteurs, le spectacle d'une énorme excavation (le trou de la honte comme le disent certains), véritable four solaire réchauffant les immeubles alentours.

C'est la revitalisation du cœur de ville à la mode SPLBT/Mairie.

Et pourtant, l'État finance !!!!!

Les contribuables de Sète et de l'Agglo financent !!! Jusqu'à combien ?

Jusqu'à quand ?...



LA PLACE A. BRIAND AVANT LES TRAVAUX



LA PLACE A. BRIAND ÉTÉ 2024